

**CAMPAGNE DE LABELLISATION 2027-2028  
ECOLE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENÇAL (EDPJP)  
(sur les informations de 2026)**

Créé en 2013, le label École de Pétanque et de Jeu Provençal (EDPJP) s'apprête à vivre sa 7<sup>ème</sup> campagne pour la période de labellisation 2027-2028. En 2025-2026, ce ne sont pas moins de 277 EDPJP qui avaient fait une demande de label auprès de la FFPJP, dont 248 obtenant cette distinction (86 une étoile ; 123 deux étoiles ; 39 trois étoiles).

Cette nouvelle campagne de labellisation s'appuiera sur le cahier des charges des EDPJP (<https://home.ffpjp.org/images/2023/DTN/Cahier%20des%20charges%20-%20EDPJP%202023.pdf>). Vous trouverez ci-dessous toutes les informations et explications la concernant.

**Attention, toutes les écoles doivent répondre à cette campagne pour être labellisées** (les écoles déjà labellisées en 2025-2026, comme celles qui se sont créées en 2025 ou 2026). Merci également de veiller au respect du calendrier prévisionnel ci-dessous.

Echéancier pour cette nouvelle campagne :

- **10 septembre 2026** : ouverture de la campagne de labellisation 2027-2028 des EDPJP. Chaque EDPJP est invitée à partir de cette date à remplir le formulaire en ligne de demande de labellisation 2027-2028 ci-joint : <https://form.jotform.com/262424867809368> (possibilité de sauvegarder votre progression -> voir annexe 1 en page 4-5)
- **Jusqu'au 11 octobre 2026** : date limite pour les EDPJP afin de remplir et transmettre le formulaire en ligne de demande de labellisation 2027-2028.
- **Jusqu'au 13 octobre 2026** : communication par la DTN des demandes aux comités départementaux afin de recueillir leurs avis.
- **Jusqu'au 25 octobre 2026** : date limite de retour des avis des comités départementaux.
- **31 octobre 2026** : proposition de labellisation de la DTN à chaque comité
- **Jusqu'au 7 novembre 2026** : validation ou proposition de modification sur justificatif par le comité
- **10 novembre 2026** : officialisation de l'octroi des labels

La labellisation permettra de classer les écoles de pétanque sous le label « École de Pétanque et de Jeu Provençal Française » en 3 catégories :

- École de Pétanque **1 étoile** ★
- École de Pétanque **2 étoiles** ★★
- École de Pétanque **3 étoiles** ★★★

Ce classement reposera sur 6 critères principaux :

- la **structure** (évaluation de la qualité du site de pratique de l'école de pétanque)
- l'**encadrement** et l'**entraînement** (niveau de diplôme des éducateurs, ratio du nombre d'éducateurs par rapport au nombre d'enfants et fréquence des entraînements)
- les **effectifs jeunes** (nombre de jeunes et de catégories représentées dans l'école)
- l'**accession au sport de haut-niveau** (participation aux différents championnats et aux détectations)
- **promotion de l'activité** (évaluation de la participation de l'école à des activités envers de nouveaux publics, promotion/découverte de la pétanque et du jeu provençal)
- **avis du comité départemental** (concernant l'école et son implication auprès du comité)

**ATTENTION** : conformément au cahier des charges des EDPJP, toute EDPJP souhaitant prétendre à une labellisation (et notamment au label 1 étoile dans un premier temps) devra remplir les prérequis suivants :

- ✓ avoir un **responsable éducatif et sportif a minima BF1** (BF1 obtenu dans les cinq ans ou recyclé)
- ✓ avoir un **effectif minimum de cinq enfants** (toutes catégories confondues)
- ✓ présenter un **projet associatif à jour** (même succinct : contexte, constat, projets/actions de développement à venir, ...). Un espace de dépôt est prévu dans le formulaire en ligne de demande de labellisation 2027-2028.

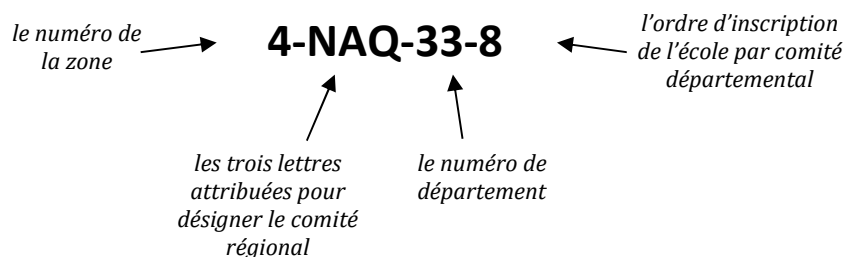
Pour vous accompagner au mieux dans cette démarche de projet associatif, nous vous proposons l'annexe 2 ci-après et la D.T.N. peut, si vous le souhaitez, mettre à votre disposition un modèle fédéral de ce document (pensez également à solliciter votre CTFR pour les régions qui en sont pourvues, voir annexe 3).

Chaque école de pétanque labellisée recevra un **diplôme** et une **banderole** rappelant le nombre d'étoiles obtenues.

Ces derniers seront distribués aux comités départementaux lors du Congrès annuel à Valence les 18 et 19 décembre 2026.

L'obtention du label permettra à l'EDPJP de bénéficier de certaines valorisations. C'est le cas notamment pour les frais de formation auxquels seront appliqués une réduction en fonction du niveau de labellisation (15 % de réduction sur une formation tronc commun pour un label 1 étoile ; 15 % de réduction sur une formation BF1 pour un label 2 étoiles ; 15 % de réduction sur une formation BF2 pour un label 3 étoiles). De même, cette distinction gage d'une certaine qualité de la structure associative, permettra à l'EDPJP de faire valoir son statut dans des dossiers de subventions tels que la campagne ANS-PSF de la FFPJP (<https://home.ffpjp.org/direction-technique-nationale/developpement/ans-psf>).

Le numéro de labellisation des écoles reste le même que lors de la précédente campagne, selon le modèle suivant :



Pour les écoles qui verront le jour en 2027 ou 2028, il faudra retourner la fiche « Création école de pétanque » (voir Annexe 4) pour qu'elles puissent être reconnues par la FFPJP. La DTN vous renverra alors un numéro d'affiliation et ces écoles pourront ainsi être labellisées pour 2029-2030 avec ce numéro.

Enfin, lors de la saisie de votre demande de labellisation, merci d'être particulièrement attentif à la saisie du nom de votre EDPJP, puisque c'est celui-ci qui figurera sur le diplôme. De plus, en cas d'entente, pensez à bien renseigner les noms des clubs rattachés à l'EDPJP et à nous joindre une convention d'entente (voir Annexe 5). Seuls les clubs inscrits dans le cadre d'une entente pourront représenter une équipe au nom de l'école de pétanque pour le championnat par équipe des clubs.

Toutes les informations saisies au cours de votre demande de labellisation seront présumées exactes et sincères. Si ces dernières se révélaient mensongères, l'EDPJP risquerait alors la radiation du label.

Pour toute question ou renseignement, Corentin Duterme, CTFN en charge du dossier, est à votre écoute ([corentin.duterme@petanque.fr](mailto:corentin.duterme@petanque.fr)).

Bonne campagne de labellisation à tous, sportivement,

Le Directeur Technique National  
Patrice RODRIGUEZ

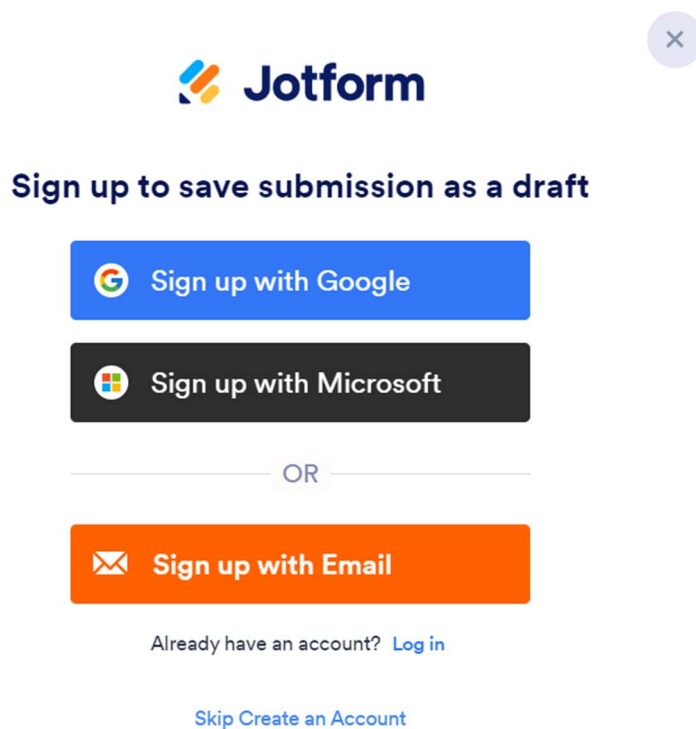
## Annexe 1 : Procédure de sauvegarde pour le formulaire de demande de labellisation EDPJP 2028-2029 (Jotform)

1. Lors du remplissage de votre formulaire de demande de labellisation EDPJP 2025-2026, vous verrez apparaître tout en bas de votre page internet les éléments suivants :



C'est en cliquant sur « **Sauvegarder** » que vous allez pouvoir entamer votre procédure de sauvegarde.

2. La fenêtre suivante s'ouvrira alors à vous :



Vous devrez alors cliquer sur « **Skip Create an Account** » (sauvegarder sans créer un compte).

3. Deux choix possibles s'offrent alors à vous pour obtenir un lien de votre sauvegarde :

- soit vous pouvez obtenir le lien de votre sauvegarde par mail en entrant votre adresse mail dans l'encadré « **To : Enter your email address** » (Entrer votre adresse mail), puis en cliquant sur « **Send** » (envoyer)
- soit en cliquant directement sur « **Get Draft Link** » (obtenir le lien du brouillon). Le lien de votre sauvegarde va alors se copier dans votre presse-papiers, et il vous suffira de le coller là où vous souhaitez le conserver.



### Submission saved as draft

If you want to continue your form later, please enter your email address.



**To:** Enter your email address



**Send**



**Get Draft Link**

Pour reprendre ensuite votre formulaire là où vous l'aviez laissé, il vous suffira alors de cliquer sur le lien de sauvegarde que vous avez obtenu.

**ATTENTION :** vous devez renouveler cette démarche de sauvegarde, et donc le lien de sauvegarde, à chaque fois que vous mettez à jour vos informations de label, si vous souhaitez les retrouver plus tard.

## Annexe 2 : Le projet associatif

### Qu'est-ce que c'est ?

Le projet associatif est un document, un outil qui vous permet de prendre de la hauteur (de vous détacher un peu du quotidien du terrain) et d'avoir une réflexion d'ensemble sur votre structure, en vue de fédérer l'ensemble de vos acteurs autour d'un projet commun, précis et détaillé, afin de mieux vous adapter et vous développer.

Ce dernier doit vous permettre de répondre aux trois grandes questions suivantes :

- Qui sommes-nous ?
- Vers quoi voulons-nous aller ?
- Comment voulons-nous y aller ?

### Pourquoi écrire son projet associatif ?

On écrit son projet associatif pour :

- Faire le point (état des lieux et analyse de la situation à l'instant T)
- Avoir une ligne directrice commune en fédérant tous les protagonistes autour d'un même projet porté sur l'avenir
- Donner du sens à ses actions en les posant à l'écrit et en les intégrant dans un processus global de développement
- Mieux valoriser son association en faisant de son projet associatif un outil de communication

### Comment écrire son projet associatif ?

Le projet associatif pourrait se découper en 5 grandes étapes :

1 - Dresser un état des lieux et faire un diagnostic de sa structure : présentation de l'association, analyser ses forces et ses faiblesses, étudier les opportunités et les menaces qui entourent l'association ...

2 – Commencer à fédérer sur la base du diagnostic effectué et monter une équipe projet : trouver des personnes ressources, définir le rôle et les responsabilités de chacun, créer une dynamique positive basée sur le partage et la coopération.

3 – Formaliser le projet : définir les grandes valeurs qui vous rassemblent, vos besoins et vos objectifs à court, moyen et long terme.

4 – Traduire le projet en plan d'actions : quelles actions allez-vous mettre en place pour répondre à vos objectifs (pensez à les dater, à leur donner un début et une fin)

5 – Évaluer les actions et le projet : prenez le recul nécessaire (à n+1, n+2, ...) pour vérifier que vos actions ont bien été réalisées (efficacité, pertinence, impact, ...) et que vous avez atteint les objectifs que vous vous étiez fixés.

## Annexe 3 : Proposition de projet associatif simplifié

**Nom du comité :**

.....

### **Qui sommes-nous ?**

|                    |                  |
|--------------------|------------------|
| Adresse du siège : | Comité créé le : |
| Comité Régional :  |                  |

#### **Président du comité :**

Nom : Prénom : N° licence :

#### **Trésorier du comité :**

Nom : Prénom : N° licence :

#### **Secrétaire général du comité :**

Nom : Prénom : N° licence :

#### **Éducateurs :**

|                        | Hommes | Femmes |
|------------------------|--------|--------|
| Nombre de DEJEPS :     |        |        |
| Nombre de BF3 :        |        |        |
| Nombre de BF2 :        |        |        |
| Nombre de BF1 :        |        |        |
| Nombre d'initiateurs : |        |        |
| <b>TOTAL :</b>         |        |        |

#### **Effectifs :**

|                    | Hommes | Femmes |
|--------------------|--------|--------|
| Jeunes benjamins : |        |        |
| Jeunes minimes :   |        |        |
| Jeunes cadets :    |        |        |
| Jeunes juniors :   |        |        |
| Séniors :          |        |        |
| Vétérans :         |        |        |
| <b>TOTAL :</b>     |        |        |

- 
- Quelles sont les valeurs qui nous rassemblent ?
  - Quels sont nos Points Forts et nos avantages ?
  - Quels sont nos Points Faibles et nos inconvénients ?

## Quels sont nos moyens financiers ?

| Principales dépenses du comité |          | Principales recettes du comité |          |
|--------------------------------|----------|--------------------------------|----------|
|                                | €        |                                | €        |
|                                | €        |                                | €        |
|                                | €        |                                | €        |
|                                | €        |                                | €        |
|                                | €        |                                | €        |
|                                | €        |                                | €        |
|                                | €        |                                | €        |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>€</b> | <b>TOTAL</b>                   | <b>€</b> |

## Vers quoi voulons-nous aller ?

- A quel(s) besoin(s) ou constat(s) souhaitons-nous essayer de répondre ?

Ex : Perte année après année de nos licenciés ; Trop peu de licenciés jeunes ; Manque d'éducateurs qualifiés ; Manque de moyens financiers ; ...

- Quels objectifs avons-nous ?

Ex : Recruter de nouveaux licenciés ; Faire venir des jeunes ; Développer et diversifier nos ressources financières ; Favoriser la compétition pour nos licenciés ; ...

1)

2)

3)

4)

## Comment voulons-nous y aller ?

- Quelle(s) action(s) allons-nous mettre en place pour répondre aux objectifs fixés ?

Ex :

Objectif : Recruter de nouveaux licenciés →

Actions : proposer des journées portes ouvertes régulières aux non licenciés ; faire participer le club à des journées multisports ...

Objectif : Favoriser la compétition pour nos licenciés →

Actions : Présenter plus d'équipes pour les championnats, CDC et coupes ; Proposer des rencontres/tournois avec les clubs voisins ; ...

Objectif : Faire venir des jeunes →

Actions : Journées intergénérationnelles ; faire des animations pétanque dans les écoles, collèges, lycées avoisinants

Objectif 1 -

- Action 1-1 :

*Date de début de l'action prévue :*

*Date de fin de l'action prévue ou périodicité  
(trimestriel, tous les ans, tous les 2 ans, ...) :*

- Action 1-2 :

*Date de début de l'action prévue :*

*Date de fin de l'action prévue ou périodicité  
(trimestriel, tous les ans, tous les 2 ans, ...) :*

Objectif 2 -

- Action 2-1 :

*Date de début de l'action prévue :*

*Date de fin de l'action prévue ou périodicité  
(trimestriel, tous les ans, tous les 2 ans, ...) :*

- Action 2-2 :

*Date de début de l'action prévue :*

*Date de fin de l'action prévue ou périodicité  
(trimestriel, tous les ans, tous les 2 ans, ...) :*

Objectif 3 -

- Action 3-1 :

*Date de début de l'action prévue :*

*Date de fin de l'action prévue ou périodicité  
(trimestriel, tous les ans, tous les 2 ans, ...) :*

- Action 3-2 :

*Date de début de l'action prévue :*

*Date de fin de l'action prévue ou périodicité  
(trimestriel, tous les ans, tous les 2 ans, ...) :*

Objectif 4 -

- Action 4-1 :

*Date de début de l'action prévue :*

*Date de fin de l'action prévue ou périodicité  
(trimestriel, tous les ans, tous les 2 ans, ...) :*

- Action 4-2 :

*Date de début de l'action prévue :*

*Date de fin de l'action prévue ou périodicité  
(trimestriel, tous les ans, tous les 2 ans, ...) :*

---

➤ Coordonnées du responsable administratif du comité :

Nom :

Téléphone :

Prénom :

Mail :

Signature du président :

Fait le

À

## Annexe 4 : Coordonnées de vos référents par région

### **Auvergne-Rhône-Alpes :**

Référents CTFR : ARSAC Christophe [christophe.arsac@petanque.fr](mailto:christophe.arsac@petanque.fr) 06 60 51 98 35  
BAYLE Romain [romain.bayle@petanque.fr](mailto:romain.bayle@petanque.fr) 06 68 99 74 22

### **Bourgogne-Franche-Comté :**

Référent CTFR : MARAUX Julien [julien.maraux@petanque.fr](mailto:julien.maraux@petanque.fr) 07 49 68 43 05

### **Bretagne :**

Référent CTFR : GOURLAY Thomas [thomas-gourlay@petanque.fr](mailto:thomas-gourlay@petanque.fr) 07 70 38 29 40

### **Centre-Val de Loire :**

Référent CTFR : LEBAPIN Hugo [hugo.lebaupin@petanque.fr](mailto:hugo.lebaupin@petanque.fr) 07 50 65 72 20

### **Grand Est :**

Référent CTFR : MACHNIK Frédéric [frederic-machnik@petanque.fr](mailto:frederic-machnik@petanque.fr) 06 22 17 24 97

### **Hauts-de-France :**

Référent CTFR : BOUHASSOUN Anissa [anissa.bouhassoun@petanque.fr](mailto:anissa.bouhassoun@petanque.fr) 06 30 81 84 84

### **Île-de-France :**

Référent CTFR : COLMAN Ségolène [segolene.colman@petanque.fr](mailto:segolene.colman@petanque.fr) 07 86 59 46 29

### **Normandie :**

Référent CTFR : GARDENAT Matthieu [matthieu.gardenat@petanque.fr](mailto:matthieu.gardenat@petanque.fr) 06 18 22 99 76

### **Nouvelle-Aquitaine :**

Référent CTFR : BALIN Sébastien [sebastien.balin@petanque.fr](mailto:sebastien.balin@petanque.fr) 07 43 50 05 04

### **Occitanie :**

Référent CTFR : RADIGUE Angelo [angelo.radigue@petanque.fr](mailto:angelo.radigue@petanque.fr) 06 69 29 54 95

### **Pays de la Loire :**

Référent CTFR : LETESSIER Mylan [mylan.letessier@petanque.fr](mailto:mylan.letessier@petanque.fr) 06 40 71 75 31

### **Provence-Alpes-Côte d'Azur :**

Référent CTFR : CANTIGET Cyntia [cyntia.cantiget@petanque.fr](mailto:cyntia.cantiget@petanque.fr) 06 52 61 97 01

### **Guadeloupe :**

Pas de référent CTFR

### **Martinique :**

Pas de référent CTFR

### **Guyane :**

Pas de référent CTFR

### **La Réunion :**

Pas de référent CTFR

### **Mayotte :**

Pas de référent CTFR

### **Pour l'ensemble du territoire national :**

DUTERME Corentin, Conseiller Technique Fédéral National en charge de ce dossier  
[corentin.duterme@petanque.fr](mailto:corentin.duterme@petanque.fr) 06 30 06 44 69 / 04 91 14 05 80

## Annexe 5 : Fiche création d'une EDPJP

Année de création

|                    |  |
|--------------------|--|
| ZONE               |  |
| REGION             |  |
| DEPARTEMENT        |  |
| NOM                |  |
| ADRESSE DE L'ECOLE |  |

### ASSOCIATIONS RATTACHEES A CETTE ECOLE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

### ENCADREMENT TECHNIQUE

| RESPONSABLE |        |  |            |
|-------------|--------|--|------------|
| NOM-PRENOM  |        |  |            |
| ADRESSE     |        |  |            |
| TELEPHONE   | FIXE : |  | PORTABLE : |
| COURRIEL    |        |  |            |
| DIPLÔME     |        |  |            |

| ENCADREMENT COMPLEMENTAIRE |            | NOMBRE :  |          |
|----------------------------|------------|-----------|----------|
| DIPLÔME                    | NOM PRENOM | TELEPHONE | COURRIEL |
|                            |            |           |          |
|                            |            |           |          |
|                            |            |           |          |
|                            |            |           |          |
|                            |            |           |          |

### LIEUX D'ACTIVITES

|                                        |     |     |           |
|----------------------------------------|-----|-----|-----------|
| Structure couverte                     | OUI | NON | PEUT ETRE |
| Local pour matériel                    | OUI | NON | PEUT ETRE |
| Lieu dédié exclusivement à la pétanque | OUI | NON | PEUT ETRE |
| Nombre de terrains                     |     |     |           |

### PRIX DE LA LICENCE

|                                |                             |                                             |                                        |
|--------------------------------|-----------------------------|---------------------------------------------|----------------------------------------|
| SIGNATURE<br>RESPONSABLE ÉCOLE | SIGNATURE PRÉSIDENT<br>CLUB | SIGNATURE PRÉSIDENT<br>COMITÉ DÉPARTEMENTAL | SIGNATURE PRÉSIDENT<br>COMITE RÉGIONAL |
|                                |                             |                                             |                                        |

## Annexe 6 :

### Convention d'entente entre clubs de la FFPJP, pour la constitution d'une École de Pétanque et de Jeu Provençal

Cette procédure permet une entente de deux à cinq clubs FFPJP, dans le but de former une école de pétanque et de jeu provençal plus forte et susceptible de dynamiser la pratique auprès des jeunes sur son territoire.

#### CONDITIONS GÉNÉRALES

La convention ne peut être passée qu'entre clubs qui se situent à l'intérieur d'une zone géographique restreinte au sein d'un même département (le département d'affiliation du club responsable de l'entente).

La présente convention est soumise à l'approbation du comité départemental et du comité régional concernés, et doit être retournée à la FFPJP au plus tard le 15 décembre de l'année n pour être prise en compte en année n+1.

Les joueurs ou joueuses restent licencié(e)s dans leur club respectif durant la période de fonctionnement de la convention.

La convention prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier et est valable un an. Elle est renouvelable par tacite reconduction. Toute modification de cette dernière doit obtenir au préalable l'accord écrit du comité départemental et du comité régional concernés.

#### LES PRÉSIDENTS DES CLUBS CONCERNÉS

1. Se mettent d'accord sur les modalités de fonctionnement de leur prochaine entente
2. Remplissent ensemble le modèle de convention suivant
3. Outre le document de synthèse ci-dessous, ce dossier doit comporter pour chaque club le procès-verbal de l'assemblée ayant approuvé le principe et le contenu de la convention

Dénomination de l'entente :

.....

Convention d'entente en vue de former une école de pétanque et de jeu provençal plus forte et susceptible de dynamiser la pratique auprès des jeunes sur le territoire, entre les clubs :

Club responsable de l'entente

N° d'affiliation FFPJP : ..... Nom du Club :

.....

Adresse du siège : .....

Représenté par son/sa président(e) Mme/M.

.....

**Signature du ou de la président(e) :**

ET

N° d'affiliation FFPJP : ..... Nom du Club :

.....

Adresse du siège : .....

Représenté par son/sa président(e) Mme/M.

.....

**Signature du ou de la président(e) :**

ET

N° d'affiliation FFPJP : ..... Nom du Club :

.....

Adresse du siège : .....

Représenté par son/sa président(e) Mme/M.

.....

**Signature du ou de la président(e) :**

ET

N° d'affiliation FFPJP : ..... Nom du Club :  
.....

Adresse du siège : .....

Représenté par son/sa président(e) Mme/M.

.....

**Signature du ou de la président(e) :**

ET

N° d'affiliation FFPJP : ..... Nom du Club :  
.....

Adresse du siège : .....

Représenté par son/sa président(e) M./Mme

.....

**Signature du ou de la président(e) :**

Le responsable éducatif et sportif de cette entente sera Mme/M. ....du club  
....., ayant la qualification .....

Le responsable administratif et financier de cette entente sera Mme/M.  
.....du club .....

Les frais inhérents à cette entente seront (partagés selon la règle de répartition suivante) ou  
(supportés par le club de) : .....

Les entraînements et éventuelles rencontres se dérouleront à :  
.....

Cette convention, approuvée par le conseil d'administration de chacun des clubs précités, est  
valable pour la saison ..... et renouvelable par tacite reconduction.

Fait à : ..... , le .....

**Signature du responsable  
administratif et financier de la  
structure**

**Signature du président du  
comité département**

**Signature du président du  
comité régional**